

RAPPORT ANNUEL 2014 DU PNUD BURKINA FASO



RAPPORT ANNUEL 2014 DU PNUD BURKINA FASO

Mars 2015

Sommaire

SIGL	ES ET ABREVIATIONS	4
AVA	NT-PROPOS	6
INTR	RODUCTION ET CONTEXTE NATIONAL	7
1.	PROMOTION DE LA CROISSANCE ET DU DEVELOPPEMENT INCLUSIFS ET DURABLES	9
1.1.	Renforcement des capacités organisationnelles des petits producteurs	9
1.2.	Accès des femmes aux crédits	10
2.	PROMOTION DE LA GOUVERNANCE ET DES DROITS HUMAINS	11
2.1.	Consolidation de l'Etat de droit et l'égalité de genre	11
2.2.	Renforcement de la participation parlementaire, des communautés, des OSC, des	
	femmes et des jeunes au processus de prise de décision et de contrôle de l'action	
	publique	12
2.3.	Renforcement des capacités des structures nationales pour une mobilisation	
	et une gestion efficiente de l'aide publique au développement	13
3.	RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS POUR UN ACCES UNIVERSEL AUX SERVICES DE BASE	14
3.1.	Amélioration de la qualité des services de lutte contre le VIH/SIDA	14
3.2.	Renforcement du processus de décentralisation	. 15
4.	PROMOTION DE L'EGALITE DES SEXES ET DE L'AUTONOMISATION DES FEMMES	15
4.1.	Renforcement des capacités techniques de prise en compte du genre	
	dans les politiques et programmes publics	16
4.2.	Ciblage des femmes dans l'octroi des microcrédits	16
5.	REDUCTION DE L'OCCURRENCE DES CONFLITS ET DES RISQUES DE CATASTROPHES	
	NATURELLES	17
5.1.	Renforcement des capacités institutionnelles de gestion des ressources naturelles	17
5.2.	Amélioration des mécanismes d'adaptation et d'atténuation aux changements climatique	:s18
6.	RESILIENCE DES POPULATIONS EN SITUATIONS DE POST-CONFLIT	
	ET POST-CATASTROPHE.	.19
7.	DIALOGUE DE POLITIQUE ET PLAIDOYER CONTRE LA PAUVRETE ET LES INEGALITES	20
7.1.	Renforcement des capacités de planification	20
7.2.	Plaidoyer en faveur des pauvres	20
7.3.	Renforcement du dispositif de suivi évaluation	21
8.	CONTRIBUTION DU PROGRAMME DES VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES AU BURKINA FA	ιSO
		21
9.	RESSOURCES FINANCIERES MISES A LA DISPOSITION DU PNUD	22
10.	DIFFICULTES ET LEÇONS TIREES	23
CON	ICLUSION ET PERSPECTIVES	25

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACC: Adaptation aux changements climatiques

ACRIC: Appui aux Communes Rurales et aux Initiatives Communautaires

CAO: Cadre d'Accélération des Objectifs du millénaire pour le développement
CEDEF: Convention sur l'Elimination de toutes les formes de discrimination

à l'égard des femmes

CNOSC : Conseil National des Organisations de la Société Civile **CONASUR :** Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation

CSLP: Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté **CSPS:** Centre de Santé et de Promotion Sociale

DGESS: Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles

EMC : Enquête Multisectorielle Continue

FCFA: Franc de la Communauté Financière Africaine

GRC: Gestion des Risques de Catastrophes

INSD: Institut National de la Statistique et de la Démographie

IPE2: Initiative « Pauvreté-Environnement » phase 2

IST: Infection Sexuellement Transmissible

LTA: Long Term Agreement

MGF/E: Mutilations Génitales féminines et l'Excision
PMER: Petites et Moyennes Entreprises Rurales

OMD: Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONG: Organisation non gouvernementale

ORSEC: Organisation de la Réponse de Sécurité Civile

OSC: Organisations de la Société Civile
PAM: Programme Alimentaire Mondial

PAMAC: Programme d'Appui au Monde Associatif et Communautaire

PANA: Programme d'Action National d'Adaptation et à la variabilité aux

Changements Climatiques

PANED: Plan d'Action National pour l>Efficacité de l>Aide au Développement

PCD: Plans Communaux de Développement

PGA: Plateforme de Gestion de l>Aide

PIB: Produit Intérieur Brut

PLD: Plans Locaux de Développement

PNG: Politique Nationale Genre **PNM:** Plan National Multisectoriel

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PRD: Plans Régionaux de Développement **PTFM**: Plateformes Multifonctionnelles

PVNU: Programme des Volontaires des Nations Unies

PVVIH: Personnes vivant avec le Virus de l'Immunodéficience Humaine

RBJLI: Réseau Burkinabè des Jeunes Leaders pour l'Intégrité **RCD:** Rapport sur la Coopération et le Développement

REN-LAC: Réseau National de Lutte Anti-Corruption **RRC:** Réduction des Risques de Catastrophes

RSE : Responsabilité sociétale des entreprises

SCADD : Stratégie de croissance accélérée et de développement durable

SIDA: Syndrome d'Immunodéficience Acquise

SNU: Système des Nations Unies

SP/CNLS: Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida

UNCDF: Fonds des Nations Unies pour l'Equipement (FENU)
UNEP: Programme des Nations Unies pour l'Environnement

UNFPA: Fonds des Nations Unies pour la Population

UNHCR: Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

VEFF: Violences à l'égard des femmes et des filles
VIH: Virus de l'Immunodéficience Humaine

VNU: Volontaires des Nations Unies

AVANT-PROPOS

Le Burkina Faso s'est lancé dans le processus de développement dans un environnement naturel peu favorable du fait de sa position géographique. En effet, le pays est sahélien, sans ouverture maritime, avec des sols peu fertiles et des ressources naturelles limitées. Ce contexte plein de défis pour l'amélioration des conditions de vies des populations requiert l'accompagnement technique et financier des partenaires au développement. Le PNUD est aux côtés du Burkina Faso depuis plusieurs années pour faire face à ces défis dans le cadre de programmes de coopération alignés sur les priorités de développement du pays.

En 2014, les actions d'appuis du PNUD ont été centrées sur ses principaux domaines d'intervention que sont : la protection de l'environnement, l'accès à l'énergie, la lutte contre le VIH-SIDA, la promotion



de l'emploi des jeunes, l'accès aux micro-crédits et la promotion de la gouvernance politique, économique et administrative. La mise en œuvre de ces actions s'est faite dans un contexte marqué au plan socio-politique par un climat tendu qui s'est traduit par un changement de régime suite à l'insurrection populaire de fin octobre 2014 et au plan économique, par la baisse des cours des matières premières exportées, notamment l'or et le coton.

Pour rendre compte de ses actions d'appuis au Burkina Faso, le Bureau pays du PNUD a décidé de publier un rapport annuel. Le présent rapport qui fait un bilan des réalisations de 2014 s'inscrit dans cette dynamique.

L'élaboration du rapport intervient après l'adoption du nouveau plan stratégique du PNUD pour l'ensemble des pays en développement couvrant la période 2014-2017. Le rapport annuel est articulé autour des axes stratégiques de ce nouveau plan et rapporte sur entre autres, les efforts en matière de développement inclusifs et durables, de gouvernance, d'égalité des sexes et de résilience. Le rapport qui se veut illustratif des principaux résultats obtenus en 2014 avec l'appui du PNUD, montre aussi des images et des témoignages de bénéficiaires de cet appui.

J'espère que le contenu de ce rapport suscitera l'intérêt du lecteur pour demander plus d'informations sur les projets et les programmes recevant un appui du PNUD au Burkina Faso.

Le Représentant Résident du PNUD

INTRODUCTION ET CONTEXTE NATIONAL

Le Burkina Faso est un pays sahélien enclavé d'une superficie de 274 000 km2 et une population estimée à 17,8 millions d'habitants en 2014 avec une croissance démographique de 3,1% par an. C'est l'un des pays les plus pauvres du monde avec un Produit Intérieur Brut nominal par tête de 792 US\$ (en 2014). Environ 80% de la population vit directement ou indirectement de l'agriculture de subsistance avec d'importants obstacles naturels comme la faible pluviométrie et la faible fertilité des terres qui caractérisent le pays.

Sur le plan économique, le pays a enregistré une croissance de 5% en moyenne par an au cours de la dernière décennie. Le PIB par tête a évolué dans le même sens avec un rythme moins soutenu de 2,3% en moyenne. L'économie est basée sur l'agriculture qui alimente les secteurs secondaire et tertiaire. La structure de l'économie montre une dominance du secteur tertiaire qui contribue pour 44% environ à la formation de la valeur ajoutée. La contribution moyenne des secteurs primaire et secondaire est respectivement de 30% et 22%. L'or et le coton constituent les principaux produits d'exportation et représentaient 87% des recettes d'exportation en 2014.

Malgré les performances macroéconomiques, le taux de pauvreté baisse difficilement. Avec un indice de développement humain de 0,388 selon le PNUD, le Burkina Faso était classé 181ème sur 187 pays dans la hiérarchie du niveau de développement en 2013. La dernière enquête sur les conditions de vie des ménages indique une incidence de la pauvreté de 46,7% en 2009. Les régions du Nord et de l'Est paraissent les plus pauvres avec respectivement une incidence de 64,6% et 62,1%.

Sur le plan social, de nets progrès sont tout de même observés grâce à l'investissement du pays depuis plusieurs années avec l'appui de ses partenaires dont le PNUD dans la mise en œuvre des programmes de développement. Ainsi, au niveau de l'éducation, les indicateurs d'accès se sont nettement améliorés : 87,3% des élèves, sont désormais à moins de 3 kilomètres d'une école. Le taux brut de scolarisation qui était de 40% en 2000 a été porté à 83,8% en 2014. Au niveau de l'accès à l'eau potable, les progrès sont remarquables : l'accès à l'eau potable et à l'assainissement est facilité aussi bien en ville qu'en campagne avec toutefois des disparités importantes. Le taux d'accès de la population urbaine à l'eau potable atteignait 86,2% en 2013 contre 84% en 2012 et 75% en 2009. Au niveau de la santé, même si les indicateurs restent globalement préoccupants, des progrès sont constatés : le rayon moyen d'action théorique des Centres de santé et de promotion sociale (CSPS) a été réduit de 2 kilomètres entre 2000 et 2013. Le taux de mortalité infanto-juvénile qui atteignait 204‰ en 1993 a été réduit à 129‰ en 2010 la mortalité maternelle, quant à elle est passée de 484 pour cent mille naissances vivantes en 1998 à 341 en 2010. Les prévalences de la malnutrition aigüe, de la malnutrition chronique et de l'insuffisance pondérale sont en baisse depuis 2003.

L'année 2014 a été marquée par un climat socio-politique tendu. De plus le risque de contagion de la maladie à fièvre Ebola et la baisse des cours des matières premières exportées notamment l'or et le coton ont conduit à la prudence des investisseurs, au report et/ou annulation d'évènements internationaux majeurs tels que le sommet de l'Union Africaine sur la croissance et l'emploi, le Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou, le Salon International de l'Hôtellerie, le tour cycliste du Faso, le Salon des télécommunications en Afrique et les journées de promotion minière. La tension socio politique s'est traduite également par une insurrection populaire en fin octobre 2014. La volonté de l'ancien Président de modifier l'article 37 de la Constitution pour se représenter aux élections présidentielles en 2015, a conduit à sa démission, à la dissolution du Gouvernement, de l'Assemblée nationale et des Conseils municipaux et régionaux. Il s'en est suivi la mise en place d'une transition encadrée par une Charte avec un Président de la Transition, un Conseil National de la Transition (l'organe législatif) et un Gouvernement de la transition comme organes mis en place pour accompagner cette transition de 12 mois.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) est un partenaire de longue date du du Burkina Faso dans la mise en œuvre des ses priorités de développement de ce pays.. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ont constitué un référentiel international pour les interventions du PNUD. Au niveau national, le PNUD a eu comme référentiel, le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF 2011-2015) qui s'est voulu aligné sur la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD 2011-2015) du Burkina Faso.

Dans le cadre de l'UNDAF, les interventions du PNUD sont consignées dans le Programme de Coopération du pays pour la période 2011-2015 et sont déclinées dans deux grandes composantes : a) la promotion de la bonne gouvernance dans toutes ses dimensions et b) la lutte contre la pauvreté, la promotion de l'atteinte des OMDs et l'utilisation rationnelle et durable de l'environnement. Toutefois, suite à l'adoption du nouveau plan stratégique du PNUD 2014-2017, la contribution du PNUD aux résultats de développement du Burkina Faso en 2014 sera articulée sur les principaux axes de c e nouveau plan stratégique qui sont:

- la promotion de la croissance et du développement inclusifs et durables ;
- la promotion de la gouvernance et des droits humains;
- le renforcement des institutions pour un accès universel aux services de base ;
- la réduction de l'inégalité des sexes et la promotion de l'autonomisation des femmes ;
- la réduction de l'occurrence des conflits et des risques de catastrophes naturelles ;
- la résilience des populations en situations de post-conflit, post-catastrophe et
- le renforcement du dialogue de politique et du plaidoyer contre la pauvreté et les inégalités.



Jeunes filles
bénéficiaires
d'une formation
dans le cadre
de la promotion
de l'emploi des
jeunes
Source: MPER, Décembre 2013

1. PROMOTION DE LA CROISSANCE ET DU DEVELOPPEMENT INCLUSIFS ET DURABLES

Le PNUD a contribué à améliorer les capacités organisationnelles des petits producteurs, l'accès des femmes aux crédits et à stimuler les perspectives d'emploi et de moyens d'existence des femmes et des jeunes.

1.1. Renforcement des capacités organisationnelles des petits producteurs



Des techniciens d'élevage bénéficiant des conseils pratiques pour un meilleur encadrement des petits producteurs dans la région du nord Source : PNUD Burkina, juin 2012

Le PNUD a appuyé des acteurs des filières porteuses à mieux s'organiser. En effet, plusieurs activités de sensibilisation et de formation en gestion de groupements ont été dispensées au profit des acteurs pour les amener à mieux se structurer. Ainsi, dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Nord, on enregistre la création de 28 groupements de producteurs autour des filières moringa, volaille et fonio. 2 unions de groupements de producteurs ont également été mises en place afin de fédérer les forces des organisations de producteurs. Cette organisation des acteurs du monde rural renforce et facilite leur accès aux crédits et aux marchés. Le PNUD a aussi appuyé les Petites et Moyennes Entreprises Ru-

rales (MPER) en appui-conseils pour dynamiser leurs activités et a renforcé les capacités des producteurs sur l'écoulement de produits. Ainsi, 40 organisations de promotrices et jeunes promoteurs de MPER sont créées et/ou renforcées dans les filières porteuses des 2 régions ciblées et 106 MPER ont été créées sur une prévision de 100 soit 106% de réalisation. De plus, 351 promotrices et 438 jeunes ont été formés aux métiers ruraux (élevage, maraîchage) et en entreprenariat, soit respectivement un taux de réalisation de 78% et 125% des prévisions.

Dans le cadre de la mise en œuvre du cadre d'accélération des OMD (CAO), le PNUD a poursuivi son appui à l'amélioration des revenus des petits éleveurs à travers le renforcement de leur capacité de production. A cet effet, le PNUD a appuyé l'organisation de campagnes de sensibilisation et de formation des petits éleveurs pour améliorer de la production animale. Cette activité a touché 15 000 petits éleveurs.

Dans cette dynamique, la Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) des ressources animales et les 16 directions provinciales des ressources animales ont été équipées en matériels informatiques et de projection, composées notamment d'ordinateurs portables et de vidéo projecteurs. Cet appui a facilité les interventions des techniciens d'élevage comme le témoigne Badenpo Sougli, technicien d'élevage à Bogandé dans la province de la Gnagna, région de l'Est: « j'ai une meilleure connaissance des animaux qui facilite la conduite de mes campagnes de sensibilisation. Je suis plus inspiré qu'avant et je sens que les producteurs m'écoutent mieux. La preuve c'est qu'ils sont de plus en plus nombreux à me présenter leurs animaux pour les vaccinations. Ainsi, je suis passé de 5000 têtes vaccinées il y 3 ans à 7000 têtes maintenant ».

Le PNUD a permis aussi l'élaboration d'une boîte à images, d'un livret et d'un dossier technique pour la sensibilisation des petits éleveurs en santé et production animale. Ces documents prévus pour être reproduits en grande quantité se veulent des outils pratiques pouvant guider les techniciens et surtout les petits éleveurs dans leurs activités. Ces appuis contribuent à améliorer la productivité animale, à accroitre les revenus des petits producteurs et à améliorer leurs conditions de vie par un accès plus facile aux services sociaux de base.

1.2. Accès des femmes aux crédits

Le PNUD a poursuivi encore en 2014, ses appuis pour l'accès à l'énergie en milieu rural et l'autonomisation des femmes à travers le programme des plateformes multifonctionnelles (PTFM). 10,7% des femmes ayant bénéficié de crédits et celles formées en gestion du crédit au nombre de 4699 femmes, soit 46,7% des femmes ayant bénéficié de crédits. Ces formations ont pour objectif d'assurer une bonne utilisation des ressources (Rapport d'activités PTFM 2014).

Par ailleurs, le PNUD a noué un partenariat avec une structure locale de micro finance qui a permis aux femmes de bénéficier d'appui-conseils dans la gestion de leurs micro entreprises rurales et donner l'opportunité à 32% d'entre elles de prendre part à des foires pour faire connaître leurs produits et en faciliter l'écoulement, puis accéder à de nouveaux marchés et dans certains



Des femmes du village de Koné, s'investissent pour la bonne marche de la PTFM.
Source: PNUD Burkina, 2013

Grâce à ces appuis, 10 753 promotrices des PTFM de femmes ont obtenu des crédits individuels et collectifs d'un montant global de 511 millions de FCFA pour mener des activités génératrices de revenus dans des secteurs divers. Les promotrices formées en gestion de la micro entreprise rurale sont au nombre de 1150 femmes, soit

cas, nouer des partenariats en dehors de leurs localités. Plus de la moitié d'entre elles (52%) ont été formées en techniques de transformation de produits agro-alimentaires. Ces formations, qui répondaient à une expression de besoins des bénéficiaires leur ont permis d'acquérir de nouvelles aptitudes de gestion d'affaires pour

Témoignage d'une bénéficiaire des appuis du PNUD à travers les micro-finances Sanata, la ménagère qui est devenue demi millionnaire grâce à l'appui du PNUD à travers les micro-crédit

Mme SELENGA Sanata, est une ménagère d'une quarantaine d'années et mère de quatre enfants. Elle est la meunière du Comité féminin de gestion de la Plate forme multifonctionnelle de Koumbri Elle raconte comment elle a amélioré la qualité de vie de sa famille grâce aux micros crédits qu'elle a obtenu auprès du BTEC.

« J'ai obtenu un montant de 30 000 F.CFA dans le cadre du premier cycle du crédit de groupe, que j'ai investi dans une activité d'embouche en achetant deux moutons à 15 000 F.CFA l'unité. Six mois après, je les ai revendus à 45 000 F.CFA chacun, soit 90 000 F.CFA les deux. J'ai immédiatement soldé mon crédit il m'est resté un bénéfice substantiel. J'ai utilisé une partie de ce bénéfice pour soutenir mon mari dans les dépenses domestiques et sociales. Cela a contribué à améliorer l'ambiance de vie dans notre foyer. Auparavant, toutes les dépenses du foyer étaient supportées par mon mari seul, ce qui occasionnait des disputes de temps à autres.

Au 2ème cycle de crédit, j'ai demandé 50 000 FCFA pour acquérir 3 moutons (2 mâles et 1 femelle). Au bout de six mois, j'ai revendu les deux mâles à 35 000 F l'unité soit 70 000 FCFA en tout. J'ai immédiatement réinvesti les fonds dans l'acquisition de deux autres moutons pour une embouche de 6 mois et d'un bœuf à 37 500 FCFA pour une embouche de 12 mois, afin de rembourser le crédit. Plus tard, le bœuf a été vendu à 350 000 FCFA et à l'heure où je vous parle, la brebis a mis bas deux fois et porte la troisième gestation.

Au 3ème cycle du crédit, j'ai emprunté une somme de 100 000 FCFA pour financer l'acquisition de 3 moutons à 25 000 F l'unité, soit 75 000 FCFA, les stocks d'aliments de bétail (tourteaux et sel) et les soins vétérinaires. Je n'ai pas encore fini de solder ce crédit».

Sanata s'est procuré un avoir net de 552 000 FCFA. Le crédit aura ainsi propulsé Sanata, du stade de simple ménagère avec capital personnel presque nul, à un stade de micro entrepreneure véritable!

Sources: PTFM, juin 2015

améliorer leurs revenus. Grâce aux services d'appui-conseils et aux crédits obtenus, ces femmes ont augmenté leurs chiffres d'affaires à hauteur de 705 millions FCFA en 2014.

2. PROMOTION DE LA GOUVERNANCE ET DES DROITS HUMAINS

Le PNUD a appuyé le pays à assurer une gouvernance pacifique, démocratique et inclusive en renforçant les institutions du système de gouvernance et en améliorant les capacités des populations à participer au processus décisionnel et au contrôle de l'action publique.

2.1. Consolidation de l'Etat de droit et l'égalité de genre

Le PNUD a contribué au renforcement des ca-

pacités techniques de détection des fraudes et du blanchiment, d'audit juridique et du contentieux dans les services publics des structures de contrôle par la formation de 32 Contrôleurs d'Etat et l'élaboration d'un guide de vérification conçu pour la Cour des comptes ainsi que 7 codes d'éthique sectoriels.

Dans le cadre du renforcement des capacités institutionnelles de la Commission Nationale des Droits Humains (CNDH), le PNUD a contribué à l'établissement d'une nouvelle CNDH à travers la finalisation d'un plan stratégique et d'un plan d'action, la formation de nouveaux membres et agents ainsi que l'enrichissement du fonds documentaire, l'appui aux visites de terrain (incluant les lieux de détention et autres espaces d'atteintes aux droits humains), l'appui à l'élabo-



Séance de sensibilisation à l'intention des autorités coutunières et religieuses sur le VEF

Source: PNUD Burkina, juin 2012

ration et diffusion des rapports annuels et, enfin, l'amélioration de l'interaction entre la CNDH et les autres acteurs des droits humains. Cet appui permettra à la CNDH de jouer son rôle efficacement et surtout d'impacter sur les réformes envisagées par le gouvernement au regard de son mandat de promotion et de protection des droits de l'homme.

Dans le cadre de l'amélioration de l'accès des pauvres à la justice, le PNUD a aidé le pays à disposer d'un cadre procédural et organisationnel pour la tenue des audiences foraines et d'un guide définissant concrètement comment organiser ces audiences. En outre, un appui a été apporté pour la sensibilisation des leaders religieux, coutumiers et associatifs de 3 localités (55 au total) sur l'assistance juridique et judiciaire. Ces leaders relaient l'information aux populations en général et surtout aux femmes victimes d'abus. Grâce à ce relai, 99 femmes ont bénéficié de consultations juridiques gratuites.

Le PNUD a facilité la vulgarisation de la stratégie de promotion d'une culture de la tolérance et de la paix au Burkina Faso à travers des ateliers régionaux ayant regroupé 900 personnes dont 186 femmes dans 6 des 13 régions du pays. La vulgarisation de ce document devrait renforcer l'engagement de la population dans une démarche citoyenne.

Dans le cadre de la lutte contre la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petit calibre, le PNUD a appuyé le renforcement des capacités des bureaux des armes des mairies de la région des Hauts-Bassins. En outre, le PNUD a appuyé l'organisation d'une campagne nationale de sensibilisation dans 5 localités sur l'état de l'insécurité et des violences liées aux armes à feu dans la sous-région et au Burkina Faso et sur le cadre institutionnel et juridique y relatif.

Dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, les appuis du PNUD ont permis la sensibilisation de 265 personnes sur les violences faites aux femmes et aux filles. Ces appuis ont également permis de les engager sur leur responsabilité et de réaliser des émissions radiophoniques/télévisuelles en français et dans 3 langues nationales, sur les mariages précoces,

les Mutilations Génitales Féminines et l'exclusion sociale des femmes et des filles.

2.2. Renforcement de la participation parlementaire, des communautés, des OSC, des femmes et des jeunes au processus de prise de décision et de contrôle de l'action publique

Le PNUD a appuyé le renforcement des capacités techniques des parlementaires à travers l'élaboration du plan d'action du Réseau des Parlementaires burkinabè sur le suivi des OMD et l'organisation de deux ateliers d'information sur la mise en œuvre des OMD en Afrique et dans le monde. Ces appuis ont contribué à améliorer les connaissances des parlementaires sur les OMD, renforçant ainsi leur capacité de contrôle de l'action gouvernementale. Fort de ses capacités renforcées, le Parlement a adressé au Gouvernement des questions orales sur la mise en œuvre des OMD.

Dans le cadre de son soutien à la concertation entre OSC pour une interaction plus efficace avec les acteurs centraux et locaux, le PNUD a appuyé le processus de décentralisation du Conseil National des Organisations de la Société Civile (CNOSC) en dotant leurs 13 conseils régionaux d'équipement et de matériel informatique. Cet appui a permis au CNOSC d'être autonome et fonctionnel d'où la tenue de 13 concertations préparatoires régionales des OSC en vue de la rencontre avec le gouvernement qui n'a finalement pas eu lieu compte tenu des tensions politiques qui ont conduit à la dissolution du gouvernement au cours du dernier trimestre de l'année 2014. En outre, cet appui a eu comme autre effet direct, la mise en place de 45 conseils provinciaux des OSC permettant ainsi au Conseil National des OSC d'être accessible aux populations tant au niveau régional que provincial.

Le Réseau National de Lutte Anti-Corruption (REN-LAC) a pu réaliser grâce à l'appui du PNUD, son rapport sur les présomptions de corruption dans le secteur minier, ainsi qu'une étude sur la corruption dans le milieu de la douane. Ces études contribuent à documenter les pratiques corruptrices dans ces secteurs offrant ainsi aux OSC des moyens de contrôle citoyen.

Le PNUD a encouragé la naissance d'un Réseau burkinabè des jeunes leaders pour l'intégrité (RB-JLI). Il a soutenu le Réseau National de Lutte Anti-corruption, l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat, le Réseau Africain des Journalistes pour l'Intégrité et la Transparence et le Réseau Burkinabè des Jeunes Leaders pour l'Intégrité (RBJLI) dans le cadre de la célébration de la journée anti-corruption le 9 décembre. 20 jeunes membres du RBJLI ont été formés sur le cadre législatif de la lutte contre la corruption et la création de blog pour soutenir la sensibilisation et la prise de conscience des jeunes sur les méfaits de la corruption. Il a aussi rendu possible en collaboration avec le RBJLI la production d'un plateau télévisé de discussion de jeunes sur la corruption et sur leur rôle dans le combat contre ce fléau.

2.3. Renforcement des capacités des structures nationales pour une mobilisation et une gestion efficiente de l'aide publique au développement.

Dans le cadre de l'amélioration de l'efficacité de la coopération au développement, et faisant suite au sommet de haut niveau de Busan, le PNUD a appuyé l'élaboration du Plan d'Action National pour l'Efficacité de l'Aide au Développement (PANED) et son édition en 400 exemplaires. En outre, la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et le partenariat de Busan sur l'efficacité de la coopération au développement ont été vulgarisés. Grâce à ces appuis, les acteurs devraient pouvoir être mieux informés sur les actions entreprises pour rendre la coopération au développement plus efficace.

Les appuis du PNUD en 2014 ont aussi porté sur la réalisation de l'enquête 2014 de suivi des indicateurs de Busan et la finalisation du rapport annuel de mise en œuvre des engagements de Busan. Le PNUD a par ailleurs facilité la collecte des données sur l'APD à travers l'appui à l'ouverture de la Plateforme de gestion de l'aide (PGA) aux Partenaires Techniques et Financiers qui peuvent désormais assurer directement la saisie en ligne des données relatives à l'Aide Publique au Développement. Ce renforcement des capacités techniques a permis aux points focaux des partenaires d'améliorer la saisie des données relatives aux décaissements, facilitant ainsi, entre autres, l'élaboration du Rapport sur la Coopération au Développement de 2013.

Les informations de la PGA et le Rapport sur la coopération et le développement (RCD) donnent des indications sur l'affectation de l'aide publique au développement par secteur de développement et permettent ainsi une meilleure affectation de l'aide publique au développement

au profit des populations cibles.

Au titre des appuis aux ONG, le PNUD a facilité l'organisation dans 5 des 13 régions de concertations régionales (Etat/ONG/Associations) qui devraient permettre d'optimiser la contribution des ONG et Associations aux efforts de développement du pays : Sud-Ouest, Est, Boucle du Mouhoun, Cascades et Sahel. Ces concertations permettent aux populations cibles d'être informées sur ce que font les ONG et associations pour l'amélioration de leurs conditions de vie. C'est un cadre de pression sur ces acteurs pour une gestion efficace des ressources au profit des populations.

Le PNUD est également intervenu pour le renforcement du partenariat Public-privé en permettant au pays de disposer d'une loi qui régit ce partenariat. Le PNUD a également facilité l'appropriation de la dite loi par les acteurs ainsi que l'élaboration de ses décrets d'application.

3. RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS POUR UN ACCES UNIVERSEL AUX SERVICES DE BASE

Les interventions du PNUD ont été guidées principalement par deux résultats à savoir (i) l'amélioration de la qualité des services pour l'accès universel des populations à la prévention, au traitement et à la prise en charge en matière de VIH et; (ii) le renforcement du processus de décentralisation pour le développement des économies locales et l'égal accès des populations à des services publics de qualité.

3.1. Amélioration de la qualité des services de lutte contre le VIH/SIDA



Dans le cadre du renforcement des capacités du Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les Infections Sexuellement Transmissibles (SP/CNLS-IST), le PNUD a apporté un appui à l'Unité Centrale de Planification et de Suivi/évaluation du SP/CNLS-IST à travers le projet « Appui Institutionnel au SP/CNLS ». Cet appui a contribué à une meilleure coordination et un meilleur suivi de la mise en œuvre du Plan National Multisectoriel de lutte contre le Sida (PNM) 2014 à auquel tous les acteurs nationaux de lutte contre le Sida au plan national contribuent.

Le PNUD est aussi intervenu dans le renforcement des capacités de prise en charge communautaire et de prévention des organisations à base communautaire et des ONG intervenant dans la réponse au VIH.

Cette intervention s'est opérée à travers l'appui du « Programme d'Appui au Monde Associatif et Communautaire » (PAMAC). Cet accompagnement a concerné 134 structures associatives de prise en charge communautaire. Ainsi 42 644 sur une file active de 75 706 PVVIH suivies au plan national, soit 56,32%, ont été touchées par les activités de prise en charge communautaire. En outre, 13 structures relais au niveau associatif ont vu leur capacité de fonctionnement et de suivi de la mise en œuvre des activités génératrices de revenus améliorées.

Les appuis du PNUD ont permis à 62 187 personnes de bénéficier des services de conseil et de test de dépistage VIH malgré une rupture importante des réactifs de dépistage due à l'arrivée à terme de la péremption des stocks disponibles. Les activités de prévention ont permis la sensibilisation du public vulnérable (jeunes, femmes en milieu rural et les personnes vivant avec un handicap) sur la prévention du VIH.

Les associations de prévention ont saisi ces occasions pour distribuer aux bénéficiaires plus de 14 900 condoms masculins et féminins et des gels lubrifiants.

3.2. Renforcement du processus de décentralisation

Les appuis du PNUD ont permis la révision et la diffusion des versions simplifiées des guides méthodologiques de planification locale avec des fascicules méthodologiques pour la prise en compte des thèmes émergents. Ils ont aussi permis l'élaboration des guides sur le foncier rural et l'évaluation de la gouvernance foncière au profit des collectivités et des autres acteurs intervenant dans le domaine du foncier.

Le PNUD a appuyé 11 communes et 2 régions pour actualiser leurs plans, suivant les guides révisés. Le processus d'appui à l'actualisation de ces plans a été encadré par une stratégie interne d'accompagnement qui a intégré l'analyse des enjeux et des défis actuels de la planification locale, la formation des acteurs locaux et des experts des bureaux d'études sur les guides méthodologiques révisés et la prise en compte des thèmes émergents. L'élaboration des plans locaux se fait à la demande.

Pour la réalisation des investissements contenus dans les plans locaux, le PNUD a soutenu la finalisation de 22 réalisations d'infrastructures sociales entamées en 2013 mais non terminées à cause de la défaillance de certains entrepreneurs locaux et la suspension de conseils élus en fin d'année 2013. Ces investissements ont permis aux collectivités territoriales de disposer d'infrastructures sociales et marchandes, augmentant ainsi l'offre de service dans les domaines sanitaires et scolaires. L'exploitation des équipements marchands s'est traduite par une augmentation des revenus des bénéficiaires et un accroissement des budgets communaux grâces aux taxes et patentes perçues. (Rapport d'évaluation finale du projet ACRIC, janvier 2015).

Le PNUD a par ailleurs appuyé l'édition de 700 exemplaires du rapport général de la quatrième Conférence Nationale de la Décentralisation au profit des régions et l'élaboration de documents

d'orientation et de suivi du développement local dont :

- l'annuaire statistique des élus locaux, reproduit en 1000 exemplaires ;
- la Politique Sectorielle de l'Administration du Territoire et de la Sécurité ;
- le projet de loi sur le statut de l'élu local.

Pour rendre les mécanismes de participation citoyenne et de gestion du développement local plus fonctionnels, le PNUD a appuyé l'organisation de cinq cadres de concertation communaux et deux cadres de concertation régionaux.

Les journées d'interpellation qui sont des espaces de promotion des bonnes pratiques de

4. PROMOTION DE L'EGALITE DES SEXES ET DE L'AUTONOMISATION DES FEMMES

La contribution du PNUD s'est principalement manifestée dans le Renforcement des capacités techniques de prise en compte du genre dans les politiques et programmes publics et l'accès des femmes aux crédits.

4.1. Renforcement des capacités techniques de prise en compte du genre dans les politiques et programmes publics

Le PNUD a apporté un appui au renforcement des capacités techniques du Ministère en charge de la Promotion du Genre et du Ministère en charge de l'économie pour la prise en compte



Une femme du village de Tangaye témoignant sur l'abandon des MGF

Source: PNUD Burkina, juin

gouvernance locale ont été organisées dans deux communes. Elles ont connu la participation d'environ 700 personnes issues des communautés à la base, des élus locaux, des organisations de la société civile et des services techniques déconcentrés. du genre dans la planification, la gestion et le rapportage sensible au genre. Ces Ministères ont pu ainsi jouer un rôle plus actif pour la prise en compte du Genre dans l'octroi des ressources de l'aide publique au développement. Dans le but d'assurer la diffusion et la vulgarisation de la prise en compte du genre dans les outils d'aménagement du territoire et de planification locale, le PNUD a soutenu l'élaboration d'un fascicule sur cette thématique. La prise en compte du genre fait aussi partie de la version simplifiée des guides de planification locale (PCD et PRD).

Le PNUD a appuyé une formation des membres du Secrétariat permanent du Conseil national de lutte contre le sida et les IST (SP-CNLS-IST) sur la thématique du genre. Cette formation a conduit à la création d'un groupe de travail « Genre et VIH » au sein de ce secrétariat. Ce groupe a réalisé un paquet d'activités pour une meilleure prise en compte du genre dans les interventions des différents acteurs au plan opérationnel.

Dans le cadre du programme conjoint de lutte contre les Violences à l'égard des femmes et des filles (VEFF), le PNUD a appuyé la sensibilisation de 140 leaders coutumiers et religieux sur la nécessité de la réduction des inégalités et disparités de genre pour réduire les VEFF. Les efforts du PNUD, en collaboration avec les agences du système des Nations Unies pour l'éradication des Mutilations génitales féminines et l'excision (MGF/E) ont permis d'augmenter le nombre de femmes et d'hommes informés sur l'existence des lois à ce sujet passant ainsi à 312 225 personnes sensibilisées en 2014. Les actions de sensibilisation se sont traduites par 305 déclarations publiques de communautés et de villages pour l'abandon des MGF. Au cours de ces déclarations publiques, près de 2 200 dirigeants et parties prenantes se sont engagés pour l'abandon des MGF.

Les appuis du PNUD ont également permis au Burkina Faso de soumettre dans les délais, son 7ème rapport national sur la mise en œuvre des recommandations de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) ainsi que le rapport pays « Beijing +20 » relatif au programme d'actions de Beijing.

Ces rapports éclairent les acteurs du développement sur les défis relatifs au genre. Le rapport sur la mise en œuvre des recommandations de la CE-DEF a montré une amélioration du taux de mise en œuvre qui est passé de 36% en 2010 à 57% en 2014. Cette amélioration traduit l'importance croissante accordée aux recommandations de la CEDEF. Par ailleurs, la proportion de mise en œuvre des recommandations de l'Evaluation périodique universelle a progressé de 84,8% en 2009 à 96,3% en 2014

Par ailleurs, la nécessité de rendre compte des efforts en faveur de l'égalité des sexes a conduit le PNUD à mener un plaidoyer réussi auprès du Gouvernement pour la prise en compte du genre dans les indicateurs dans le cadre de l'enquête sur le suivi du partenariat de Busan.

4.2. Ciblage des femmes dans l'octroi des microcrédits

Le PNUD a continué à accorder une importance particulière aux femmes dans les projets de soutien aux promoteurs en 2014. Ainsi, 62% des activités de renforcement de capacités pour les créations de micro-entreprises et pour le leadership dans les organisations de base étaient orientées vers les femmes.

Grâce à l'accompagnement du programme « plateformes multifonctionnelles » (PTFM) pour l'élaboration de dossiers de demande de crédit dans les institutions de microfinance, le PNUD a permis à de nombreuses femmes d'avoir accès à un financement. Globalement, elles ont bénéficié de 422 292 400 FCFA de crédit. En outre, plusieurs femmes rurales (4 920) ont pu diversifier, rentabiliser et améliorer leurs capacités d'entreprendre des activités génératrices de revenus grâce à des formations appuyées par le PNUD sur l'utilisation et la gestion des crédits et des micro-entreprises.

Ces femmes peuvent désormais mieux contribuer à améliorer la qualité de la vie familiale sur le plan financier. Le programme PTFM leur a aussi facilité l'accès aux services énergétiques modernes notamment par l'éclairage qui leur offre l'opportunité d'être alphabétisées. L'alphabétisation leur permet de tisser des liens avec des marchés extérieurs et de participer plus activement à la vie citoyenne et au développement du village.

5. REDUCTION DE L'OCCURRENCE DES CONFLITS ET DES RISQUES DE CATASTROPHES NATURELLES



Retenue d'eau dans le parc W. Source: PNUD Burkina

Les interventions du PNUD au cours de 2014 ont visé la promotion d'approches intégrées de développement durable et de gestion des ressources naturelles. Elles ont porté d'une part, sur le renforcement les capacités institutionnelles au niveau central et décentralisé pour une gestion durable des ressources naturelles et la dissémination des meilleures pratiques et d'autre part, sur l'amélioration des mécanismes de financement, de coordination et des innovations technologiques et techniques pour répondre aux besoins d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques.

5.1. Renforcement des capacités institutionnelles de gestion des ressources naturelles

En 2014, le PNUD a appuyé l'élaboration de 3 plans régionaux de développement (PRD), de 19

plans communaux de développement (PCD), et d'une charte de gestion du Lac « Dem » prenant en compte la dimension « changement climatique ». D'autres PCD sont en cours d'élaboration ou de validation. Ces plans locaux de développement (PLD) constituent des outils importants de planification.

Les efforts de plaidoyer du PNUD auprès du gouvernement ont contribué à l'adoption d'un projet de loi portant révision du statut du parc d'Arly en conseil des ministres. Ce projet de loi porte sur la matérialisation de nouvelles limites et le classement du Parc national d'Arly aux domaines classés de l'Etat avec pour objectif, la régularisation du statut juridique du parc. Ces dispositions devraient se traduire par une meilleure gestion des écosystèmes du complexe transfrontalier des aires de protection faunique des Parcs « W », « Arly » et « Pendjari ». Les actions de plaidoyer ont aussi contribué à l'adoption en mai 2014 d'une loi pour l'interdiction de la production, de l'importation, de la commercialisation et de la distribution des sachets et emballages non biodégradables.

Les efforts de plaidoyer du PNUD auprès du gouvernement ont également contribué au renforcement de la promotion de l'utilisation des énergies alternatives au bois de feu à travers l'initiative « grands-mères solaires » et le projet de promotion de foyers dolo à gaz. Ainsi, en 2014, quatre (4) nouveaux projets d'électrification solaires cofinancés par le FEM/ONG, le Gouvernement du Burkina Faso et ses partenaires au développement ont permis l'accès à l'énergie à 400 nouveaux bénéficiaires dans 4 villages des régions de l'Est et du Centre Nord. En rappel ces 4 nouveaux projets entrent dans le cadre de la réplication de l'initiative grand-mère à travers laquelle les grand mères ingénieures du solaire, formées à Barefoot College, en Inde en 2010, revenues au Faso en 2011 et ayant démarré effectivement leurs activités d'électrification de leurs villages respectifs en mars 2012 sont maintenant les artisans de la réplication du projet dans les

nouveaux villages. Ainsi l'éclairage solaire est passé de 6 à10 villages, de 600 à 1000 bénéficiaires soit un accroissement de 66,66% en 3 ans. De juillet 2014 à mars 2015, les bénéficiaires de panneaux solaires au titre des 4 nouveaux projets ont permis de faire une épargne de 18 247 USD et un gain total dû à l'éclairage solaire de 34 987 USD.

Aux résultats des projets solaires il faut ajouter ceux des projets de promotion de foyers à haut rendements énergétiques tels les foyers dolo à gaz. L'impact sur la diversité biologique et les changements climatiques des actions des 24 dolotières sur 25 qui ont poursuivi l'activité est estimé à 9 216 m3 de bois économisés /an correspondant à 9 216 Ha de forêts sauvegardées, soit 343 tonnes de carbone séquestrés/an. Au plan qualitatif, les revenus des « dolotières » ont accrus de plus de 50% grâce à l'économie faite sur l'achat du bois.

5.2. Amélioration des mécanismes d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques

Le PNUD a appuyé l'installation de 330 bio-digesteurs, 400 panneaux solaires et 99 plateformes multifonctionnelles dans le cadre de son soutien à la promotion des énergies renouvelables. Dans la même perspective, le programme « plateformes multifonctionnelles » (PTFM) a entrepris l'utilisation du biocarburant (huile de Jatropha) et de l'énergie solaire dans les moteurs des PTMF en substitution au gasoil minimisant ainsi l'usage des énergies fossiles polluantes. Cette initiative a permis aux bénéficiaires d'améliorer leurs revenus (72% des recettes issues des activités des PTFM sont utilisées pour l'achat du gasoil).

Les essais avec le biocarburant et l'énergie solaire sont toutefois restés à un stade expérimental pour les raisons majeures suivantes: (i) la part du budget réservée à la composante relative aux améliorations techniques et technologiques est relativement faible; (ii) la production de l'huile de Jatropha au niveau national est insuffisante (face aux besoins d'autres acteurs comme les sociétés minières); (iii) les coûts d'investissement des équipements solaires au profit des PTFM sont élevés.

Dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques (ACC), le PNUD a accompagné la mise en œuvre de différents projets du Programme d'Action National d'Adaptation et à la variabilité aux Changements Climatiques (PANA) entre 2009 et 2014. Suite à la clôture opérationnelle du PANA en mars 2014, plusieurs documents en vue de capitaliser les meilleurs





Source: PNUD Burkina, juin 2014

pratiques d'adaptation ont été élaborés. Ce dynamique de la gestion des connaissances du PANA en combinaison avec les efforts de plaidoyer du PNUD ont servis à initier à la formulation des 5 nouveaux projets d'ACC. L'année 2014 est marquée par le démarrage de ces nouveaux projets en matière d'ACC dont le PNUD a apporté une contribution majeure dans la formulation ainsi que la mobilisation de ressources financières. Ceci a permis d'assurer la poursuite des initiatives lancés dans le cadre du PANA.

Le nouveau programme d'ACC d'un montant total de 15 millions USD couvre les diverses thématiques tel que la formulation du Plan National d'Adaptation (PNA/stratégie d'adaptation multisectoriel d'adaptation), de l'activité d'assurance climatique basé un indice climatique, l'amélioration de système d'alerte précoce, la gestion des données environnementales, et l'adaptation basé au écosystème. En effet, le processus de la formulation du PNA est débuté depuis 2010 dans le cadre du programme PANA avec l'assistance technique du PNUD. Aujourd'hui le Burkina Faso figure parmi l'un des pays très avancé dans la formulation du PNA. A ce jour il n'existe pas de PNA officiellement reconnu pour avoir accompli ce processus au niveau de la Convention Cadre des

Nations Unies sur les Changements Climatiques.

Enfin, le PNUD a soutenu le plaidoyer en faveur de l'Initiative « pauvreté-environnement » phase 2 (IPE2) qui a conduit les parlementaires à s'approprier les recommandations des cinq études y relatives. Ils ont ainsi trouvé la nécessité de proposer une loi pour mieux encadrer l'orpaillage et les résidus. Les députés ont aussi exprimé le souhait de profiter de l'occasion pour légiférer sur la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) minières au Burkina Faso.

6. RESILIENCE DES POPULATIONS EN SITUATIONS DE POST-CONFLIT ET POST-CATASTROPHE

Les interventions du PNUD visaient à renforcer techniquement et financièrement les capacités de réponse aux urgences et catastrophes naturelles des structures nationales et des communautés. Ces actions ont permis de renforcer les capacités de préparation et de réponse des principales institutions nationales de prévention et de gestion de catastrophes pour faciliter l'élaboration de plans de préparation et de réponse comme les plans de contingence régionaux et les plans ORSEC.



Concertation entre une équipe du PARPED et des femmes sur des questions de relègements et de résilience.
Source: PUND/VNU Burkina, 2014

Le PNUD a appuyé l'organisation de manifestations internationales au niveau continental et régional et la participation des structures nationales comme le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) à des rencontres sur la réduction des risques de catastrophes (RRC) contribuant ainsi à renforcer la visibilité et le leadership de ces structures.

Les appuis du PNUD ont également favorisé l'initiation de la mise en place d'un fonds de relèvement pour un soutien aux moyens de subsistance par le biais d'Activités Génératrices de Revenu au profit des femmes en situation de vulnérabilité.

Cette initiative est envisagée dans la double perspective du relèvement post crise et du renforcement de la résilience, et devrait permettre la mise en œuvre de petites activités commerciales ou productives dont l'effet escompté est de fournir des revenus substantiels aux femmes ayant été affectées par les inondations, la sécheresse, les invasions de prédateurs des récoltes, etc.

Pour tenir compte des thématiques émergentes, le PNUD a appuyé la formulation d'un nouveau projet portant sur le renforcement des capacités nationales de résilience au Burkina Faso. Ce nouveau projet prend le relais des précédents projets relatifs aux urgences et catastrophes naturelles et assure la capitalisation des résultats et expériences antérieurs.

Il vise à renforcer au niveau institutionnel et communautaire, les capacités en matière de Gestion des risques de catastrophes (GRC), de relèvement et de résilience. Bien qu'il ait démarré au dernier trimestre de l'année 2014, il a permis au PNUD de participer au lancement de l'évaluation de la situation pour la mise en œuvre de l'initiative inter agences des Nations Unies et de la Banque Mondiale pour le renforcement des capacités nationales pour la réduction des risques de catastrophes (CADRI).

Le reste des activités du projet seront déployées à partir de janvier 2015.

7. DIALOGUE DE POLITIQUE ET PLAIDOYER CONTRE LA PAUVRETE ET LES INEGALITES.

Dans le cadre du dialogue de politique et du plaidoyer contre la pauvreté et les inégalités, les interventions du PNUD portent sur le renforcement des capacités de planification, du système statistique national et du plaidoyer en faveur des pauvres.

7.1. Renforcement des capacités de planification

En 2014, les appuis du PNUD ont principalement porté sur la réalisation d'études socio-économiques, la production de guides de planification locale et de fascicules sur des diverses thématiques (environnement, économies locales, genre, VIH-SIDA...), et le renforcement des capacités techniques.

- Trois importantes études socio-économiques ont été réalisées par le PNUD : (i) une étude sur l'impact socio-économique du boom minier qui a conforté la vision gouvernementale de créer un pôle de croissance inclusive au Sahel et qui a aidé à la formulation du cadre de développement communautaire pour restructurer les industries minières afin de maximiser les retombées économiques sur les communautés ; (ii) une étude sur la cartographie de la pauvreté et les inégalités qui permettra de mieux cibler les actions en faveur des plus pauvres dans les communes, les villages et les zones péri urbaines et ; (iii) une étude sur la croissance économique et la pauvreté monétaire des ménages qui a mis en exergue le rôle de la productivité et de la vulnérabilité des revenus dans la persistance de la pauvreté monétaire malgré une croissance économique, cela orientera les politiques de lutte contre la pauvreté.
- Des guides de planification locale et des fascicules thématiques ont été élaborés avec l'appui du PNUD pour renforcer les capacités en planification du développement et orienter l'élaboration et l'actualisation des plans locaux de développement.

• Le PNUD a aussi accompagné le renforcement des capacités techniques en prospectives et en intégration du genre dans les politiques de développement pour faciliter la réalisation de prospectives régionales et thématiques.

7.2. Plaidoyer en faveur des pauvres.

Les actions de plaidoyer appuyées par le PNUD ont visé la promotion des secteurs sociaux. Le rapport national sur le développement 2013 sur le travail décent élaboré par le PNUD a alimenté les discussions politiques sur le thème de l'emploi de la revue 2014 de la Stratégie de développement du pays. Le lancement du rapport mondial 2014 sur le développement humain a été une occasion d'échanges qui ont renforcé le plaidoyer en faveur de plus d'investissement dans les secteurs sociaux de base (éducation, santé, nutrition et protection sociale).

Suite à des actions de plaidoyer sur l'Initiative « Energie et Emploi » qui ont bénéficié de l'appui du PNUD, des textes relatifs au Fonds d'Intervention environnemental ont été élaborés pour servir d'outil de financement des objectifs de renforcement de l'intégration de la réduction de la pauvreté-et de la durabilité environnementale. Une étude sur la généralisation de l'énergie solaire a été réalisée pour alimenter le plaidoyer en faveur de l'utilisation de cette source d'énergie.

7.3. Renforcement du dispositif de suivi évaluation

Grâce au PNUD, une dizaine de directions régionales chargées du budget programme ont bénéficié d'équipement pour faciliter la collecte et le traitement de données. Le PNUD a par ailleurs appuyé la mise en place d'un système de suivi-évaluation des activités du Ministère en charge de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation.

Dans le cadre de la préparation des échéances pour l'évaluation des OMD, le PNUD a coordonné un effort de plaidoyer réussi des partenaires pour la prise en compte du module Démographie et Santé dans le processus de l'Enquête Multisectorielle Continue (EMC) afin de renseigner les différents indicateurs de suivi évaluation de la SCADD et des OMD.

Le PNUD a coordonné les appuis techniques et financiers du SNU à l'organisation de l'EMC dont les résultats attendus au cours du premier trimestre 2015 devraient permettre une évaluation globale des OMD avec des données fiables et actuelles. Ces résultats contribueront à orienter la définition des priorités nationales de développement pour la période 2016-2020.

Anticipant sur le risque de ne pas disposer des résultats de l'EMC à date pour l'évaluation des OMD au regard du retard accusé dans le démarrage du module démographie et Santé, le PNUD a appuyé le Gouvernement pour la définition d'indicateurs proxy pouvant être renseignés dans les délais.

Grâce aux appuis du PNUD, le Gouvernement dispose d'une étude sur la production des statistiques prenant en compte le genre. Cette étude identifie les difficultés majeures rencontrées par les structures de production de statistiques pour produire des données désagrégées suivant le genre. Elle propose des solutions pour la mise en place d'un système d'information sur le genre qui devrait faciliter la capitalisation des données statistiques désagrégées par sexe et permettre de rendre objectivement compte des réalisations et des difficultés dans la mise en œuvre de la Politique nationale genre (PNG).

8. CONTRIBUTION DU PROGRAMME DES VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES AU BURKINA FASO

Le Programme Volontaires des Nations Unies (VNU) existe au Burkina depuis 1973. Il repose sur l'idée que chaque individu a le potentiel et la responsabilité d'apporter un changement positif dans les sociétés. Le volontariat renforce la confiance, la cohésion et permet d'impliquer toutes les communautés dans les efforts de paix et de développement.



Une VNU prodigant des oins de santé dans un Centre de santé

Source: PNUD Burkina, décembre 2014

Le PNUD administre le programme VNU et constitue le point d'ancrage pour la gestion des Volontaires œuvrant dans l'ensemble des agences du Système des Nations Unies (SNU) au bénéfice de leurs projets de développement ou d'opérations humanitaires. La répartition des Volontaires par agence est indiquée dans le Tableau 1 ci-dessous. Ainsi, en 2014, 11 des 34 VNU ont contribué techniquement auprès du PNUD à la mise en œuvre des programmes de coopération avec le Burkina Faso. Plusieurs domaines d'intervention étaient concernés : le développement local, l'environnement, l'égalité des sexes, le soutien aux micro-entreprises, le VIH-SIDA.

Le programme VNU collabore avec une dizaine d'organisations de volontaires au Burkina, regroupées en une Plateforme du Volontariat, notamment dans le cadre d'activités de sensibilisation, de promotion du volontariat ou de représentation auprès des autorités nationales.

Le Programme VNU a accueilli en décembre 2014, une mission d'étude composée de cadres de différents ministères de la république Islamique de Mauritanie venue s'informer du modèle Burkinabé et s'en inspirer pour développer un Programme National du Volontariat en Mauritanie. Cette mission a constitué un exemple intéressant d'échanges dans le cadre de la coopération Sud-Sud qui est un pilier important du Plan Stratégique 2014-2017 du PNUD et de telles expériences devront être encouragées.

Aperçu des Volontaires des Nations Unies mobilisés au Burkina Faso en 2014 pour le SNU

Agences	National		International		Total
Agences	Femme	Homme	Femme	Homme	1 Otai
UNDP	3	6	1	1	11
UNHCR	2	6	2	4	14
UNFPA	2	2			4
UNV	0	1	1	1	3
UNEP	1				1
UNCDF		2			2
PAM			1		1
Total	23			11	34

Source: PVNU Burkina Faso, février 2015

9. RESSOURCES FINANCIERES MISES A LA DISPOSITION DU PNUD

Pour la mise en œuvre des appuis du PNUD au Burkina Faso en 2014, la programmation financière était de 20 768 347 USD dont 26.9% de ressources propres et le reste (73.1%) venant de bailleurs de fonds et du Gouvernement. Le montant des décaissements s'élève à 14 798 970 USD, soit un taux de consommation estimé à 71,3%. La situation des ressources se trouve dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Situation des ressources financières pour les interventions du PNUD en 2014 au Burkina Faso

Types de ressources	Budget	Proportion	Dépenses	Taux de dépenses
Ressources propres du PNUD	5 581 419	26,9%	4 781 902	85,7%
Ressources mobilisées par le Gouvernement	615 215	3,0%	416 788	67,7%
Ressources mobilisées auprès des autres partenaires bailleurs (Total et chaque partenaire en particulier !!!)	12 599 932	60,7%	7 984 933	63,4%
Ressources mobilisées auprès du fonds mondial pour l'environnement	1 797 409	8,7%	1 461 404	81,3%
Autres ressources mobilisées	174 372	0,8%	153 943	88,3%
TOTAL	20 768 347	100,0%	14 798 970	71,3%

Source: PNUD Burkina, février 2015

10. DIFFICULTES ET LEÇONS TIREES

Le contexte socio-politique national marqué par les manifestations autour de l'amendement de l'article 37 de la constitution et de la mise en place du Sénat et qui s'est traduite par l'insurrection populaire des 30 et 31 Octobre 2014 et qui a conduit à la dissolution du gouvernement a entravé la réalisation de certaines activités planifiées dans l'année. Ainsi, la rencontre de haut niveau Gouvernement – Société civile initialement prévue pour la première fois en novembre 2014 n'a finalement pas pu se tenir. Le caractère très pluriel et diversifié de la société civile burkinabè ainsi que la diversité de vision des partenaires techniques et financiers ne facilitent pas la résolution du problème de l'exclusivité du Conseil National des Organisations de la Société Civile (CNOSC).

Les contraintes budgétaires dues au contexte économique international difficile ont également constitué un handicap pour la réalisation de certaines activités envisagées en 2014. C'est le cas de l'opération-nalisation de la loi pour le partenariat public privé prévue dans le cadre du Programme de Renforcement de la Gouvernance Economique (PRG-E) qui n'a pu être effective.

Le contexte burkinabè marqué par un pluralisme de la société civile et de la presse favorise la participation au processus de prise de décision et au contrôle citoyen de l'action publique. Cette ouverture a été renforcée par le processus de décentralisation qui permet d'assurer une participation des populations à la base à la prise de décision et au contrôle de l'action publique. Ces acquis auxquels les initiatives du PNUD en appui à la gouvernance locale et administrative ont contribué devront être sauvegardés voire renforcés.

Malgré l'existence d'un département ministériel de plein droit chargé de la promotion de la femme et du genre et de diverses autres organisations féminines dynamiques crée des conditions propices à la participation de la femme qui constituent un cadre favorable aux efforts du PNUD dans la promotion de l'égalité des genres et du renforcement des pouvoirs économique et politique de la femme, on note la persistance des pesanteurs socio-culturelles qui gagneraient à être levées.

Concernant le renforcement des capacités des structures nationales, un suivi rapproché de la mise en oeuvre des projets et une bonne collaboration avec les partenaires bénéficiaires de l'appui du PNUD seraient nécessaires pour sauvegarder les résultats acquis et de les rendre plus durables. Par ailleurs la bonne organisation des partenaires techniques et financiers à travers l'existence de cadres sectoriels de dialogue entre partenaires d'une part, et avec les partenaires nationaux d'autre part facilite la réalisation des résultats. En outre l'appui technique du PNUD depuis plusieurs années a permis de développer des capacités internes à la Direction Générale de la Coopération du Ministère de l'Economie et des Finances en matière d'administration de la plateforme de gestion de l'aide et d'élaboration du Rapport annuel sur la coopération au développement (RCD).

Le plaidoyer mené à divers niveaux et sphères d'acteurs par le PNUD en faveur des OMD et l'engagement des autorités nationales en faveur de la planification du développement a été un facteur favorable à la formulation, à la mise en œuvre et au suivi des politiques et programmes sectoriels en cohérence avec la SCADD et les OMD. Les difficultés rencontrées dans la conduite de l'EMC et notamment de son module santé et démographie montre la nécessité de synergie d'actions entre les structures de suivi et d'évaluation des politiques et programmes de développement l'INSD pour faciliter la production de statistiques fiables pouvant servir au suivi de la mise en œuvre de la SCADD, des engagements

internationaux sur les OMD et d'autres programmes et projets de développement en cours.

La conduite des activités d'appui des services des opérations a quelquefois rencontré des difficultés. En matière de gestion financière le Bureau a été confronté à une situation récurrente de retour de fonds d'avances destinés aux programmes et projets sur exécution nationale (plus de 311 millions de FCFA ont été retournés). La justification des avances de fonds accuse souvent des retards avec parfois une transmission de rapports financiers non conformes impactant négativement sur le niveau de consommation des ressources et la performance des programmes et des projets. Le processus d'obtention des exonérations fiscales et douanières prend souvent trop de temps retardant ainsi le démarrage effectif de certaines activités et par conséquent des risques opérationnels majeurs sur les projets de mise en œuvre. Ces difficultés affectent l'efficience et l'efficacité du Bureau.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Au cours de l'année 2014, la contribution du PNUD au développement du Burkina Faso s'est faite à deux niveaux au regard de ses domaines de compétence. Au niveau stratégique, le PNUD a appuyé la réalisation de plusieurs études et organisé des cadres de dialogue qui constituent des éléments de plaidoyer et d'orientation pour rendre la croissance plus inclusive et plus respectueuse de l'environnement, et pour renforcer la gouvernance dans ses différentes dimensions. Au niveau programmatique, les interventions du PNUD à travers les programmes et projets ont contribué principalement au renforcement de la gouvernance, au renforcement des capacités de résilience des populations et à la promotion et à l'autonomisation des femmes à travers l'installation de plateformes multifonctionnelles et l'appui à la promotion de la microfinance pour les populations vulnérables.

L'accompagnement au processus de la transition politique et plus particulièrement la préparation des élections présidentielles, législatives et municipales a concentré une partie des efforts et ressources du PNUD en fin d'année 2014. Cet effort sera maintenu et amplifié au cours de l'année 2015.

Au cours de l'année 2015, le PNUD poursuivra ses appuis au niveau stratégique pour la formulation de la SCADD2 et au niveau programmatique pour sa mise en œuvre à travers les projets de développement. Un accent sera accordé au renforcement de la résilience des populations à travers la mise en place d'un nouveau projet de renforcement des capacités nationales de résilience au Burkina Faso. Le PNUD poursuivra son appui à la transition à travers la coordination et la mise en oeuvre des appuis aux élections prévues en octobre et novembre 2015. Il poursuivra son appui au Gouvernement pour la validation du Plan national d'Adaptation aux changements climatiques et à la formulation des nouveaux programmes et projets du FEM6 et la préparation des acteurs nationaux pour bénéficier des ressources du Fonds Climat qui va démarrer ses opérations.

Annexe
Liste des projets et programmes sur financement du PNUD

N°	Programmes/Projets	Numéro Projet	Coordonnateurs
1	Gouvernance : Sous composante gouvernance locale et administrative	79536	Moussa Ouédraogo
2	Gouvernance : Sous composante gouvernance économique	79448	Clément Pegdwendé Sawadogo
3	Gouvernance : Sous composante gouvernance politique	80107	Moctar Tall
4	Projet de renforcement des capacités de l'Assemblée Nationale	79538	Bouda Boubacar
5	ANCR 2 : « Génération d'avantages pour l'environnement mondial à travers de meilleurs systèmes de planification et de prise de décisions au niveau local au Burkina Faso»	88196	Norbert Sidibé
6	TICAD V CC : «Adaptation aux changements climatiques en vue de l'Amélioration de la Sécurité Alimentaire du Burkina Faso»	86980	Kouka Ouédraogo
7	TICAD V SAHEL : Strengthening Human Security and Community Resilience in the Sahel Phase II	86806	Kouka Ouédraogo
8	SAP-IC : «Renforcement de l'information climatique et des systèmes d'alerte précoce en Afrique pour le développement de la résilience et de l'adaptation aux changements climatiques au Burkina Faso (en abrégé Projet SAP-IC)»	88011	Rigobert BAYALA
9	PIMS 4227 Promotion du Jatropha Curcas comme source de biocarburant durable au Burkina Faso	77981	
10	EBA : Adapter les moyens de subsistance dépendant des ressources naturelles aux risques induits par le climat dans les paysages du corridor forestier de la Boucle du Mouhoun et des zones humides du bassin de la Mare d'Oursi au Burkina Faso	89466	Abdoul Aziz Maïga
11	Programme National Plates formes multifonctionnelles (PN PTFM/LCP)	59244/62032	Kientéga W. K.Séraphin
12	Projet de renforcement des capacités nationales de résilience au Burkina	91686	Milougou Boubacar
13	Appui au SP/CNLS	79872	Didier R. Bakouan
14	PAMAC	79700	Marcel Lougué (pi)
15	Fonds pour l'Environnement Mondial-Appui aux ONG (FEM)/ONG	78661	Rosalie Congo
16	PIMS 4298 BD Burkina Zones tampons	78815	Djakalia Traoré
17	Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente (PAPE) - Coord Nationale	81940	Lamoussa Hebié
18	Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente (PAPE) - Coord Rég.	81939	Philippe Bouche
19	Appui au financement adapté à l'agriculture familiale (Agri-Finance Burkina)	84528	Aoua Sawadogo
20	Programme de consolidation de la gouvernance environnementale locale (COGEL)	80189	Bobodo Blaise Sawadogo
21	Sous Programme "Augmentation de revenus et promotion de l'emploi décent en faveur des femmes et des jeunes	65408	Lassané Ouédraogo
22	Initiative pauvreté envrionnement (IPE) Burkina Faso	88335	Rasmané Ouédraogo
23	PIMS 3968 LD-CPP-Coordination Nationale	72385	Michel Tankoano
24	PIMS 3969 LD CPP - Boucle du Mouhoun	74619	Mamoudou Yoda
25	PIMS 3970 CPP - LD Centre Ouest - CP	75236	Moustapha B. SANDWIDI



Au service des peuples et des nations